



Citoyens pour la transition et la reconversion énergétique

Assemblée générale

25 novembre 2017

Ordre du jour

1. Citre-la coopérative
2. L'assemblée générale d'une coopérative
3. La présentation du rapport de gestion
Janvier-mars 2017 - vote
 1. Rapport d'activité 2017
 2. Perspectives 2018
 3. Election du Conseil coopératif
 4. Vie coopérative

Membres fondateurs de la SCIC SAS

(Société coopérative d'intérêt collectif, registre du commerce - 26 janvier 2017)

•Catégorie « porteurs »

Philippe Pourchet (Président)

Denis Méjean

Nadja Flank

Lydie Defos du Rau

Jacqueline Crespy

Catherine Tauveron

Philippe Tiebot

Membres du Conseil coopératif



•Catégorie « contributeurs »

Association CITRE



•Catégorie « producteurs de biens et de services »

Eco-Energies SARL, Mathieu Henry



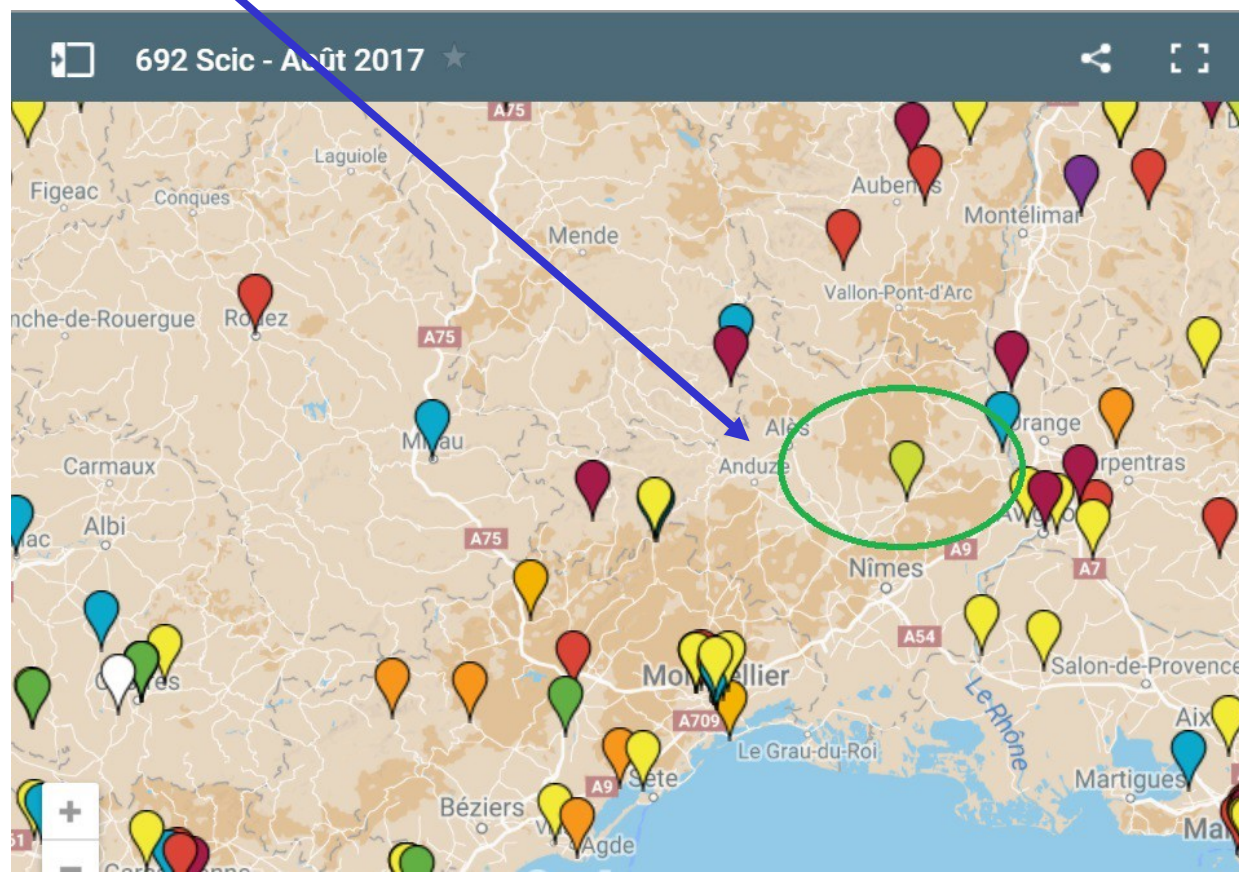
- **Économies d'énergie**
- **Production d'énergie renouvelable**
- **Formation / éducation**

En commençant ensemble
par la production et fourniture
d'électricité issue d'énergies renouvelables

Accompagnés ou soutenus par:



Après moins d'un an d'existence,
Citre-la coop
c'est déjà **117 coopérateurs**



Rechercher une Scop ou Scic

**Annuaire
regional**
des Scop & Scic > OCCITANIE



Recherche par:

OK

ET SI, ON PRODUISAIT NOTRE PROPRE ENERGIE ?

ECLR (Energies Citoyennes Locales et Renouvelables, prononcer « éclaire ») en Occitanie est le réseau régional qui fédère déjà plus d'une quarantaine de porteurs de projets – citoyens, professionnels et collectivités – engagés dans le développement des énergies renouvelables citoyennes et participatives.



1. Désignation d'un bureau de séance

- un animateur de séance:
- deux scrutateurs:
- un secrétaire de séance:

2. Quorum (1/5 des parts, nombre de parts=):

3. Présentation du rapport de gestion sur l'exercice social (janvier-mars 2017)

4. Votes

5. Procès verbal établi et signé par le bureau de séance

Composition des membres de la coopérative au 31 mars 2017

Par catégorie :

- 7 Porteurs
- 1 producteur de biens et de services (entreprise)
- 49 Contributeurs dont 2 associations et deux entreprises
- ➔ Total de 57 membres

Typologie des membres de la Coopérative:

- de 3 mois à 99 ans avec une moyenne d'âge 53 ans (3 mineurs)
- 25 femmes et 27 hommes
- 35 membres habitants Uzès, 4 hors du Gard (2 hors Région Occitanie)



Activités du 26 janvier au 31 mars 2017

- 4 réunions du conseil coopératif
- Locaux loués au 21 place au Herbes à Uzès
- Ouverture d'un compte au Crédit agricole
- « Business-plan » pour l'installation de Sanilhac
- Adhésion à l'union régionale des Scoop
- Mise en place de 3 groupes de travail :
 - ✓ Technique pour suivre les projets
 - ✓ Communication
 - ✓ Finance
- Démarrage des projets d'installation: Sanilhac, la bergerie du syndicat mixte des gorges du Gardon, le foyer de Garrigues Ste Eulalie, Collias



Bilan financier à fin mars 2017

Montant du capital minimum 700 €

Montant du Capital variable au 31 Mars ?

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Tampon +, Nom domaine	45,21€	Parts associés	6350 €
Loyers	638,25€		

Résultat premier exercice : + 5666,54 €



Article 24 des statuts – Conseil de Bienveillance

« Un conseil de bienveillance est mis en place pour garantir le respect des valeurs, du préambule et l'article 4 des statuts dans le fonctionnement de la SCIC, de son conseil coopératif et de ses assemblées générales ».

1. Les valeurs spécifiées dans le préambule des statuts de la SCIC- SAS à capital variable CITRE- la coopérative ont été respectées.
2. L'objet social spécifié dans l'article 4 a été respecté.
3. La convocation, le déroulement et les procès verbaux établis par le conseil coopératif sont jugés satisfaisants et conformes aux statuts.
4. Demande la plus stricte application de l'article 2 des statuts sur la dénomination complète de la société dans les documents comme la convention de blocage ou la souscription.



On vote?

une femme (ou un homme) = une voix

Approbation du rapport de gestion présenté par le Président

Nombres de votants :

Contre :

Abstentions:

Pour :



A reprendre

- Un conseil coopératif toutes les semaines depuis le mois d'avril
- Réalisation de l'installation de Sanilhac
- Préparation de l'installation du Foyer de Garrigues Sainte Eulalie
- Obtention de l'accord du raccordement pour 4 autres installations: Collias, SMGG, Dions, Vers-Pont du Gard
- Mise en place de Comptes courants d'associés
- Fêtes des coopérateurs le 30 juin
- **Finir de lister**



Membres de la coopérative 9 novembre 2017

Par catégorie :

- **7 Porteurs.**
- **1 producteur de biens et de services (1 entreprise)**
- **2 acteurs publics**
- **105 contributeurs dont 3 associations et 2 entreprises**

Soit 115 membres

Typologie des membres de la Coopérative :

- **de 10 mois à 100 ans avec une moyenne d'âge 48 ans (13 mineurs)**
- **56 femmes et 51 hommes**
- **41 membres habitants Uzès , 15 hors du Gard (dont 14 hors Région Occitanie).**



L'investissement est assuré par les coopérateurs qui se remboursent avec des intérêts.

Coopérateur ⇒ minimum **une part sociale (50 euros)**

Compte courant d'associé ⇒ un coopérateur prête un montant:

- bloqué pour 3 ans, intérêts 1,50 % par an
- bloqué pour 5 ans, intérêts 2,25 % par an
- bloqué pour 10 ans, intérêts 4,25% par an

***La région double la mise
1 euro citoyen = 1 euro de la région***



Bulletin de souscription au capital

de CITRE - La coopérative
SCIC - SAS

NOM : Prénom :

DENOMINATION : Raison sociale :

DATE et LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE : COURRIEL :

Déclare vouloir devenir sociétaire de la SCIC-SAS CITRE-la coopérative

Catégorie :

- Contributeurs (1 part minimum) au titre de personne physique personne morale
- Bénéficiaires (3 parts minimum)
- Producteurs de biens ou de services (3 parts minimum)
- Acteurs publics - collectivités

Et souscrire part(s) à 50€ pour un montant total de €
(Chèque bancaire à l'ordre de CITRE-la coopérative).

Dès validation de ma candidature par le Conseil coopératif de CITRE-la coopérative, je recevrai mon récépissé de souscription.

FAIT à : Le :

SIGNATURE :



**CONVENTION
DE BLOCAGE ET DE REMUNERATION DE COMPTE D'ASSOCIE-E**

SCIC SAS CITRE-la coopérative

COMPTE D'ASSOCIE-E ANNEE 2017 :

Les modalités décrites ci-dessous concernent les conventions datées de l'année 2017.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

En considération de la structure coopérative adoptée par la société Citre-la coopérative et de l'objet social poursuivi, et afin de constituer un fonds de roulement nécessaire pour assurer le préfinancement des investissements réalisés par la société, les parties se sont rapprochées pour mettre en place les conditions d'établissement, de blocage, et de rémunérations d'un compte d'associé-e aux termes de la présente convention.

Entre :

La SCIC SAS Citre-la coopérative, à capital variable, dont le siège social est situé 21, place aux Herbes, 30700 UZES, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Nîmes sous le numéro 825 290 737, prise en la personne de son représentant légal en exercice le Président du Conseil Coopératif, M. Philippe Pourchet, dûment habilité à ratifier les présents engagements.

Ci-après dénommé « Citre-la coopérative ».

Et d'autre part :

..... associé-e de la SCIC SAS « Citre-la coopérative »

par détention de part(s) sociale(s) à ce jour.

Ci-après dénommé-e « l'associé-e ».

Bilan financier au 9 novembre 2017

Montant du capital minimum: 700 €

Montant du capital variable au 9 Novembre 2017 : 14 950 €

✓ 299 parts sociales

✓ 61 comptes courants d'associés ouverts
pour un montant de 32 300 € (moyenne de versement 577 €)

- 2 de 3 ans
- 12 de 5 ans
- 47 de 10 ans

*15 comptes courants ouverts sont fléchés pour le projet
à Garrigues Ste Eulalie pour un montant de 7900 €*



Réalisation de l'installation
sur le toit de l'**Ecole de Sanilhac-Sagriès**

Ecole label E3D (Démarche de Développement Durable)
École construite en 2000, 850 habitants - 68 enfants scolarisés



**Installation 9 kWc intégré
+ 3 kWc en autoconsommation**
(Surface du toit 70 m²)

Production prévue

17 000 kWh/an

Dont 4250Kwh pour
l'autoconsommation
soit une économie de
5 100 kg de CO₂



*Budget du projet,
retours sur investissement*



**Enedis rachète
l'électricité produite à la
coopérative**
*23,57c€/KWh soit 2 970€ par
an pendant 20 ans.*
***L'école réalise une écono-
mie d'achat d'électricité
estimée à 400 € par an.***

Coût du projet: 36 723 €

Montant de l'électricité racheté par Enedis sur 20 ans:

59 000€ (amorti en 12 ans)

Le Foyer de Garrigues Ste Eulalie

Bâtiment communal en cours de construction, visite du site et réunion de présentation du projet coopératif...



Groupe de travail « technique »

- Suivre une formation sur l'autoconsommation avec ECLR
- **Piloter** l'installation de Garrigue Ste Eulalie (en mars)

Groupe de travail « finances »

- Collecter les fonds pour les installations à venir soit :
 - Toiture de la maison du grand site du SMGG (en juin)
 - Toiture de l'école maternelle de Collias (en octobre)
 - Toiture de Dions et Vers
- **Définir la nouvelle politique des comptes courants pour 2018**
- **Missionner un comptable**
- **Répondre à l'appel à projets de la Région sur l'auto consommation**
- **Mettre en place le paiement en ligne**

Groupe de travail « communication-animation »

- Inauguration du branchement de Sanilhac en janvier
- Organiser les réunions participatives avec les citoyens sur les communes concernées par les installations



⇒ **Associer les coopérateurs aux travaux de la SCIC**

Choisir un groupe de travail (questionnaire)

On vote?

une femme (ou un homme) = une voix

⇒ **Election du Conseil coopératif**

Candidat.es au renouvellement (actuellement membres):

Nouveaux candidat.es:



Des questions ?



CITRE La-coopérative
21 Place aux herbes, 30700 Uzès
contact@citre-coop.com